



**Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
du 27 février 2024
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2024/3**

Nombre de Membres :
en exercice : 13
présents : 11
votants : 12



L'an deux mille vingt-quatre, le 27 février à 20 heures 30,
Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 22 février 2024, s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT.

Étaient présents :

M. Philippe AUDEBERT, Président
Mme Claudine THIRANOS, Vice-Présidente
Carole BERGER-JACOB, Guy BIGNON, Michel BOULESTEIX, Ghislaine CLEMENT,
Marie-José DASSONVILLE, , Jean-Michel GARROY, Marie-Hélène GOIX, Chimina NEGLOKPE,
Christian TETARD.

Absents excusés :

Jean DECROIX, Bernadette VOOGSGERD (pouvoir donné au Président)

Formant la majorité des membres en exercice.

Objet : ATELIER FLORAL

Un atelier floral à l'attention des seniors est organisé par le CCAS avec l'intervention du fleuriste « DUO PASTEL », 1 place de la Halle, 95220 Herblay. Celui-ci se déroulera le 21 mars 2024, à la salle Pissarro, 16 rue du Professeur Calmette. Les seniors pourront repartir avec leurs créations en échange d'une participation.

Monsieur le Président propose de valider cet atelier.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**,

AUTORISE Monsieur le Président à signer le bon de commande de « Duo Pastel » pour la somme de 500 €,

FIXE la participation des seniors à 10 € par personne,

DIT que les crédits sont prévus à l'article 6042.4238.109 du budget de l'exercice en cours.

Accusé de réception en préfecture
095-269500591-20240227-D-2024-03-DE
Date de télétransmission : 29/02/2024
Date de réception préfecture : 29/02/2024

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.



Pour extrait conforme,
Le Président,


Philippe AUDEBERT